



Conseil de développement
Compte-rendu de la Commission Économie-Tourisme

Mardi 02 Juin 2016 - Siège du Pays RVGB

Etaient présents :

Aimé BERINGER, Association des habitants RN83
Evelyne DEVAUX, porteur de projet
Christophe FLEURANTDIDIER, porteur de projet
Damien FOUCRE, Chargé de mission ADT68
Armand HANSEN, citoyen
Pascal JUNG, Président Conseil de Développement
Loïse KOSSMANN, Conseillère d'entreprises CCI Colmar
Bernard LIBIS, citoyen
Jean-Paul MALDONADO, Alsa-Bail
Élodie MERTZ, Animatrice LEADER du Pays RVGB

L'ensemble des supports de présentation et documents sont disponibles sur le site internet du Pays au lien suivant : <http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/pays/commission-economie-emploi-formation.htm>

Ordre du jour

- ✓ Introduction
- ✓ Intervention de porteurs de projet : Madame DEVAUX et Monsieur FLEURANTDIDIER
- ✓ Bilan des travaux de la commission
- ✓ Expression libre et éléments à restituer aux élus lors du comité directeur du 15/06/16
- ✓ Prochaine rencontre et planning de la commission économie-tourisme

1. Introduction

Conformément à la nouvelle organisation des commissions du Conseil de Développement, un secrétaire de séance se porte volontaire, il s'agit de Madame Loïse KOSSMANN, de la CCI.

Il est rappelé que la thématique travaillée par le Conseil de développement est « attirer, accompagner, conseiller, former et accueillir les porteurs de projet ». Lors de cette séance, deux porteurs de projet ont exposé leurs parcours de créateurs.

2. Interventions de porteurs de projet

2.1 Parcours de Madame Evelyne DEVAUX, ComPouss

Situation initiale ?

- *Ancienne employée dans un atelier d'infographie*
- *Rupture conventionnelle*

Pourquoi créer son entreprise ?

- *Expérience du métier*
- *Contacts avec divers partenaires, permettant de réaliser des produits de communication de A à Z*

Objectif en tant qu'entrepreneur ?

- *Assurer son propre emploi et obtenir un salaire :*
 - *Première étape : se faire connaître grâce à la distribution de « la lettre des entrepreneurs, commerçants et artisans des 3 vallées » de Guebwiller, Sultz et Sultz matt et environs : 3000 exemplaires déposés dans 140 lieux.*
 - *Deuxième étape : créer des outils de communication (de l'idée à la réalisation)*
- *Développer l'entreprise : en s'associant avec un ancien collègue aux compétences complémentaires permettant de limiter la sous-traitance de certaines missions, développer de nouvelles prestations plus rémunératrices et moins chronophages.*

Personnes ressources pour s'informer, être conseiller, soutien logistique ou financier ?

- *Unique référent est Pôle emploi*
 - *Formations : gestion d'entreprise, négociation, étude de marché*

- *Conseil : se renseigner auprès de « Vecteur » afin d'intégrer une couveuse d'entreprise « Hopla » mettant à disposition des avantages (utilisation du SIRET de la couveuse, accompagnement personnalisé, comptabilité réalisée par la couveuse, possibilité de remboursement des frais, participation à des ateliers...)*
 ➔ *Idée : se préparer à la gestion d'une entreprise et tester l'activité puis « sortir » de la couveuse.*
- *Recherche d'informations de façon autonome*
 - *Participation à une réunion d'information concernant l'autoentreprise, organisée par la CCI : statut non adapté du fait de l'organisation de l'activité*
 - *Conseil de la CCI : prendre contact avec une coopération d'emploi « Antigone »*

Principales difficultés rencontrées ?

- *Avant d'être créateur il faut tester son activité*
- *Prospecter : les informations permettant de développer son carnet d'adresse sont soit payantes, obsolètes, compliquées à obtenir (temps et volonté des partenaires).*
- *Trouver les bonnes personnes ressources en n'hésitant pas à frapper à toutes les portes (Maison des entrepreneurs, réseaux, réunions diverses, ...)*
- *Echanger avec des créateurs et entrepreneurs à venir : certains espaces de « coworking » existent et sont mis à disposition dans ce but*

2.2 Parcours de Monsieur Christophe FLEURANTDIDIER

Situation initiale ?

- *Gérant d'entreprise multinationale*
- *Chômage*

Pourquoi créer son entreprise ?

- *Expérience de la gestion d'entreprise*
- *Ne plus être salarié mais créer son poste*
- *A l'origine : opportunité de reprise d'un restaurant en liquidation*

Objectif en tant qu'entrepreneur ?

- *Développer l'entreprise : afin d'atteindre l'équilibre financier, il est obligatoire de développer plusieurs points de vente (restauration)*
- *S'implanter dans le Département en développant un concept non-mobile permettant de fidéliser les consommateurs*

Personnes ressources pour s'informer, être conseiller, soutien logistique ou financier ?

- *Eléments officiels : déposition d'un brevet, création d'une marque, réalisation d'une structure d'achat, de production et de commercialisation)*
- *Expert-comptable : réalisation d'un business plan*
- *Recherche d'investisseurs : business angels*
- *Banques : prêt sera accordé avec caution (tous les biens de l'emprunteur)*
- *Fournisseurs de matière première : partenariats établis*

- *Dirigeants de grands groupes commerciaux (Super U, CORA) pour solliciter des emplacements pour installer les points de vente : pas de document officialisant la mise à disposition/location de surface « parking »*
- *Pas de contacts avec les collectivités : les supermarchés étant les premiers concernés, ils ont été contactés en priorité*

Principales difficultés rencontrées ?

- *Trouver suffisamment d'emplacements pour développer une activité rentable (10 lieux) : situation géographique à proximité d'un lieu d'affluence, bénéficiant d'arrivée d'eau, internet, électricité*
- *Temps « administratifs » par rapport au temps « projet » et notamment la diffusion des informations au sein d'un groupe de grandes surfaces, le temps d'obtention d'un KBis (1,5 mois)...*
- *Trouver les bonnes informations pour aider les porteurs de projets parmi une multitude de supports/techniciens*
- *Etre suivi par une personne référente unique permettant de soutenir le projet, d'aider à prendre le recul nécessaire ou d'appuyer si besoin*

Pascal JUNG, Président du Conseil de développement, ajoute qu'il a sollicité une troisième personne n'ayant pas souhaité témoigner. En quelques mots : cet artisan a exercé son métier pendant 13 ans et s'est arrêté car son activité n'était pas suffisamment rentable notamment au vu des nombreuses taxes prélevées.

Suite à ces deux interventions, on constate que les porteurs de projet ont été confrontés à la problématique commune qui est la recherche d'informations pertinentes pour la création de leur entreprise, parmi les nombreux organismes d'accompagnement, les supports d'aides ... Il manque également une personne unique qui suit le projet de A à Z et guide le créateur d'entreprise.

3. Bilan des travaux de la commission

Cette série de réunions de la Commission économie du Conseil de développement a permis de mettre en exergue :

- il y a beaucoup de dispositifs et d'outils existants pour accompagner les porteurs de projets,
- il existe toutefois de grandes lacunes quant à leur diffusion et au partage de connaissance en la matière,
- il est essentiel que les élus du Pays RVGB soient moteurs dans le domaine de l'accompagnement des porteurs de projets, les techniciens des communautés de communes sont formés pour ces missions mais il doit être envisagé soit un nouveau mode de « management », soit un agent mutualisé pour répondre aux besoins d'un porteur de l'idée jusqu'à la concrétisation du projet
- la commission a permis de mettre en réseau des personnes n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble (organismes consulaires, citoyens motivés, porteurs de projets, autres partenaires)

Enfin il a été dit qu'il faut « passer d'une culture de consommation, à une culture de création » si l'on souhaite accueillir des porteurs de projets et des activités pérennes sur le territoire.

4. Expression libre

Les membres de la commission souhaitent attirer l'attention des membres du Comité directeur sur le fait qu'il n'existe pas d'espace de « co-working » entre Mulhouse et Colmar, hors Cernay, et que cela pourrait constituer un créneau pour attirer des porteurs de projets, créateurs d'entreprises et même entrepreneurs mobiles.

En effet, le « co-working », aussi appelé bureaux partagés est un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. Il est un des domaines de l'économie collaborative.

L'idée à l'origine est de permettre aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver, dans ce lieu et à travers ce réseau, un espace de socialisation comparable à une entreprise.

5. Prochaine rencontre et planning de la commission économie-tourisme

La prochaine rencontre de la commission aura lieu le **30 juin 2016 à 18h30 dans les locaux du Pays RVGB.**

A cette occasion, la stratégie de développement économique menée par les élus entre le mois d'octobre 2015 et le mois d'avril 2016 sera présentée.

Un plan d'action décliné en 28 actions a été proposé. La commission pourra prioriser les actions afin de définir celles qui sont prioritaires pour le développement économique et notamment l'accompagnement, la formation, le conseil et l'attraction des porteurs de projet.

La liste définie sera présentée aux élus du Pays le 6 juillet.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !